

Date de convocation :  19/01/2023	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (20).

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Hélène DREVET), Fabienne MANOHA (pouvoir à Pierre DURIEUX), Fanny MOURIER (pouvoir à Thierry SABOT) (3).

Absent : (0)

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Fourniture de plaquettes de chauffage.**

**DCM 20230124-5**

Monsieur Le Maire rappelle que les chaufferies bois de la Commune sont alimentées par de la plaquette fournie par la SARL CBTM.

La Collectivité est liée avec le prestataire par une convention signée le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Le prix actuel de la plaquette est de 11.50 € HT / m<sup>3</sup> depuis le 01.01.2016 suite à délibération du Conseil Municipal du 09 décembre 2015.

Après négociations avec Monsieur MOULIN, gérant, la proposition de 15 € HT /m<sup>3</sup> à compter du 01.01.2023 est arrêtée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le nouveau tarif de 15 € HT /m<sup>3</sup> à compter du 01.01.2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

**AR Prefecture**

043-214300873-20220124-DCM20230124\_5-DE  
Reçu le 31/01/2023

